

SÉANCE DE CONFIRMATION TOUTES RACES

★ SÉLESTAT ★

MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

CLUB CANIN DE SÉLESTAT

Route de Colmar - 67600 SÉLESTAT



Organisée par l'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU BAS-RHIN

AFFILIÉE A LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Siège Social : 17 A rue Aristide Briand - 67115 PLOBSHEIM

Commission des Expositions responsable.exposition@caninedubasrhin.fr - Tél. +33 6 48 84 76 41

E-MAIL : secretaire@caninedubasrhin.fr - SITE : <https://www.caninedubasrhin.fr>

Adresse Postale : ACT BAS-RHIN - B.P. 56040 - 67036 STRASBOURG CEDEX 02 - Trésorier : 10 rue de la Blieth - 67190 MUTZIG





Association Canine Territoriale du Bas-Rhin

AFFILIÉE A LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Siège Social : 17 A, rue Aristide Briand - 67115 PLOBSHEIM

Commission des Expositions responsable. exposition@caninedubasrhin.fr - Tél. +33 6 48 84 76 41

E-mail : secrtaire@caninedubasrhin.fr - Site : <https://www.caninedubasrhin.fr>

Adresse postale : ACT DU BAS-RHIN - B.P. 56040 - 67036 STRASBOURG CEDEX 02 - Trésorier : 10 rue de la Blieth - 67190 MUTZIG

Cadre réservé à l'organisateur

SÉANCE DE CONFIRMATION Mercredi 19 Novembre 2025



SELESTAT (67600)

Club Canin de Sélestat
Route de Colmar



DEMANDE D'EXAMEN DE CONFIRMATION

Sur www.cedia.fr (recommandé)

ou par courrier : à remplir soigneusement (un seul chien par feuille) et à adresser, avec le règlement à Cédia - Confirmation SELESTAT - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM avant le 6 juin 2025

PAIEMENT : 37 € par chien par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **L'A.C.T. DU BAS-RHIN**

Cette somme restera acquise à la Canine du Bas Rhin même si l'exposant ne peut se présenter.

**La carte d'exposant vous sera envoyée à partir du 16 juin
avec l'horaire de passage à respecter obligatoirement**

Race : _____ Variété : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

N° tatouage ou transpondeur : _____ N° LO (LOF ou LO étranger) : _____

ATTENTION : N'oubliez pas de renseigner le n° de Livre d'Origines

Nom du chien : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur (propriétaire de la lice à la saillie) : _____

Propriétaire

M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Merci d'écrire soigneusement et en majuscules pour une meilleure lisibilité

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus, et entends me conformer au règlement de la séance de confirmation. J'exonère spécialement et entièrement l'Association organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire :

Engagements internet : www.cedia.fr. Paiement en ligne sécurisé.

ÂGE MINIMUM EXIGÉ POUR LA CONFIRMATION : 12 mois sauf

| | |
|---|---|
| 1^{er} Groupe - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois | 5^e Groupe - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland _____ 15 mois |
| 2^e Groupe - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Marjorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer _____ 15 mois | 6^e Groupe - Rhodesian Ridgeback , Dalmatien _____ 15 mois |
| 3^e Groupe - Staffordshire américain _____ 15 mois | 8^e Groupe - Retrievers _____ 15 mois |
| 4^e Groupe - Teckels _____ 15 mois | 9^e Groupe - Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois |
| | 10^e Groupe - Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois |
| | Race non reconnues FCI - Alano Espagnol _____ 15 mois |

Pour les chiens appartenant à la 2^e catégorie (Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier) ou pour les chiens en provenance de l'étranger, joignez obligatoirement la photocopie du passeport (1^{re} page intérieure + page où figurent les vignettes de la vaccination anti-rabique) en mentionnant votre nom, n° d'inscription et n° de tél.

INFORMATIONS PRATIQUES : DOCUMENTS À PRÉSENTER AU JUGE :

a) Pour les chiens déjà inscrits au LOF :

- L'original du certificat de naissance
- Un formulaire d'examen de confirmation pré-rempli et signé sera envoyé par mail avec la convocation

b) Pour les chiens inscrits à un Livre des Origines Etrangères reconnu par la FCI :

- L'original du Pedigree étranger
- Un formulaire de demande de confirmation au titre de l'importation sera remis sur place

c) Pour les chiens « non LOF » ou inscrits à un Livre des Origines non reconnu par la FCI

- Une feuille de déclaration pour l'enregistrement au LOF à titre initial ou au livre d'attente
- Un formulaire de demande de confirmation sera remis sur place

CONFIRMATION : Attention : votre chien doit être identifié (transpondeur électronique ou tatouage lisible) et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine.



FORMALITÉS APRÈS L'EXAMEN

Vous venez de participer à une séance de confirmation dématérialisée et **votre chien est déclaré apte**.

Dorénavant, il n'est plus nécessaire d'envoyer le Certificat de Naissance et le chèque de règlement par voie postale. Dans un délai d'env. 3 semaines après la séance de confirmation (après validation par votre club de race), vous recevrez un email vous invitant à venir payer en ligne sur le site LofConnect.

L'adresse du site est : www.espaces.centrale-canine.fr/LofConnect

Après avoir créé votre compte si nécessaire, cliquer sur « Payer sa confirmation » ; vous pourrez saisir le numéro de puce ou tatouage, remplir les informations demandées en joignant les justificatifs demandés et en régler la confirmation (27,00€). **Si vous ne souhaitez pas payer en ligne**, un coupon réponse permettant de régler par chèque est présent en PJ du mail de confirmation que vous avez reçu. Le délai de traitement sera cependant plus rapide lors du paiement en ligne.

Lorsqu'il s'agit d'une confirmation au Titre de l'Importation et si votre chien est déclaré APTE par le juge, ce dernier vous remettra les documents nécessaires qu'il conviendra d'adresser en lettre suivie avec un chèque au tarif en vigueur (60,00€) à **SOCIETE CENTRALE CANINE / Service Confirmations / 155 avenue Jean Jaurès / 93535 AUBERVILLIERS CEDEX**.

Lorsqu'il s'agit d'une confirmation à Titre Initial, la SCC demandera le versement des frais lorsque l'avis favorable de l'Association de race aura été obtenu. Il est précisé que la validité du certificat de confirmation est de 1 an. Par ailleurs, les frais de dossier doivent être réglés par chèque bancaire, chèque postal ou mandat-lettre. Tout autre mode de paiement et en particulier le versement direct au CCP risque d'entraîner des retards dans le traitement du dossier, voire un blocage dans le cas où le manque de précisions empêche l'identification du paiement. La SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE, au reçu de l'envoi des documents, vérifie la conformité des éléments et les soumet à l'Association de Race pour accord. Celui-ci obtenu, elle procède à l'inscription définitive au LOF et à l'expédition du pedigree au propriétaire par envoi recommandé.

Les Associations spécialisées de Race reçoivent de la SCC communication des certificats de confirmation favorables et disposent de 15 jours francs à compter de la date de réception pour s'opposer à l'enregistrement des confirmations. Passé ce délai, la SOCIETE CENTRALE CANINE considère que l'Association spécialisée accepte lesdites confirmations et procède alors à l'inscription définitive. Si votre chien est déclaré inapte, le juge gardera le formulaire et le retournera à la SCC.